

INSCRIPTION SCOLAIRE ÉCOLE PUBLIQUE MAXIME LEFORT



FICHE DE RENSEIGNEMENTS

Année scolaire : Classe :

1- ÉLÈVE

Nom : Sexe : F M
Prénom(s) :
Né(e) le :/...../..... Lieu de naissance (commune et département) :
Adresse :
Code postal : Ville :

2- RESPONSABLES LÉGAUX

Mère/Père/Tuteur (*razer la mention inutiles*)

Nom : Prénom :
Profession : Situation familiale :
Adresse :
Code postal : Ville :
Tél. domicile : Tél. portable : Tél. travail :
Courriel :

Mère/Père/Tuteur (*razer la mention inutiles*)

Nom : Prénom :
Profession : Situation familiale :
Adresse :
Code postal : Ville :
Tél. domicile : Tél. portable : Tél. travail :
Courriel :

3- PERSONNES A APPELER EN CAS D'URGENCE ET/OU AUTORISÉES A PRENDRE L'ENFANT A LA FIN DES COURS ET/OU A LA GARDERIE

En cas d'accident, le personnel de la garderie et de restauration en charge des enfants s'efforce de prévenir la famille par les moyens les plus rapides. Merci d'indiquer au moins un numéro de téléphone auquel vous êtes joignable pendant le fonctionnement de la garderie et de la restauration.

MÈRE

PÈRE

Si autre(s)

Nom : Prénom : Lien avec l'enfant :
Adresse :
Code postal : Ville :
Tél. domicile : Tél. portable : Tél. travail :
A appeler en cas d'urgence **Autorisé à prendre l'enfant à la garderie/école**

Nom : Prénom : Lien avec l'enfant :
Adresse :
Code postal : Ville :
Tél. domicile : Tél. portable : Tél. travail :
A appeler en cas d'urgence **Autorisé à prendre l'enfant à la garderie/école**

Nom : Prénom : Lien avec l'enfant :
 Adresse :
 Code postal : Ville :
 Tél. domicile : Tél. portable : Tél. travail :
A appeler en cas d'urgence **Autorisé à prendre l'enfant à la garderie/école**

4- MÉDICAL

Se reporter au chapitre 3 pour les personnes à prévenir en cas d'urgence.

Régime social : Sécurité sociale MSA Autre :

N° sous lequel est affilié l'enfant :

Médecin : Tél. médecin :

Adresse :

Lieu d'hospitalisation (si nécessaire) :

5- ASSURANCE

L'attestation d'assurance est à joindre à la présente fiche de renseignement.

Nom de l'organisme :

N° de police d'assurance :

6- RESTAURATION SCOLAIRE

J'inscris mon enfant à la restauration scolaire oui non

Mon enfant est concerné par un PAI (Projet d'Accueil Individualisé) oui non

Dans l'affirmative, vous devez fournir le PAI avant la rentrée scolaire.

Allergies :

7- GARDERIE

La garderie est ouverte les lundis, mardis, jeudis et vendredis. Le matin de 7h à 8h35 et le soir de 16h15 à 18h30.

Pour tout retard après la fin du service non signalé à l'agent chargé de la garderie au 06 45 38 45 13, vous serez redevable de l'indemnité forfaitaire décidée par la délibération du Conseil Municipal (n°75/2015 en date du 15 septembre 2015). Cette indemnité prend en compte le temps supplémentaire passé par l'agent en plus de son temps de travail et vous sera facturée.

En cas de retards répétés, les mesures nécessaires seront prises pour que cela ne se reproduise plus.

Afin d'organiser au mieux le service d'accueil des enfants, nous souhaiterions connaître, à titre indicatif, les besoins de fréquentation pour votre enfant (cocher la ou les cases correspondantes) :

	Lundi	Mardi	Jeudi	Vendredi
Matin	oui <input type="checkbox"/> non <input type="checkbox"/>			
	occasionnel <input type="checkbox"/>	occasionnel <input type="checkbox"/>	occasionnel <input type="checkbox"/>	occasionnel <input type="checkbox"/>
Après-midi	oui <input type="checkbox"/> non <input type="checkbox"/>			
	occasionnel <input type="checkbox"/>	occasionnel <input type="checkbox"/>	occasionnel <input type="checkbox"/>	occasionnel <input type="checkbox"/>

8- TRANSPORT « SCOLAIRE » destiné aux enfants domiciliés hors agglomération

Les lundis, mardis, jeudis et vendredis : *(Les horaires de transport vous seront communiqués avant la rentrée scolaire)*

Je souhaite que mon enfant soit transporté le matin de mon domicile à l'école oui non

Je souhaite que mon enfant soit transporté de la sortie de l'école à mon domicile oui non

9- PIÈCES JUSTIFICATIVES A FOURNIR

- Copie du livret de famille
- Copie du carnet de santé « Vaccins »
- Quotient familial
- Assurance scolaire
- Règlement intérieur périscolaire signé

Afin de clôturer l'inscription scolaire et l'inscription aux différents services périscolaires de votre enfant, vous devez impérativement retourner à la mairie la présente fiche de renseignement daté et signé, accompagné du règlement intérieur des services périscolaires daté et signé ainsi que toutes les pièces justificatives listées ci-dessus avant le 30 juin 2025.

Fait à Archigny,

Le

Signature :

AUTORISATION / ATTESTATION

Je soussigné(e) Mme , M. ,

1. Autorise, le ou la responsable à prendre toute mesure d'urgence concernant la santé de mon enfant, y compris l'hospitalisation en cas d'impérative nécessité, pendant le temps de garderie et de restauration ;
2. Assume la pleine et entière responsabilité de cette demande et décharge la mairie de toute responsabilité en cas de problème survenant après la sortie de la garderie ;
3. Déclare avoir pris connaissance du règlement intérieur des services périscolaires remis en même temps que la fiche d'inscription et en accepte les termes.

A ARCHIGNY, le

Signature

avec la mention manuscrite « Lu et approuvé »